

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2010)
Heft: 4

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MOBILITÉ

Véhicules neufs sous la barre des 7 litres

En moyenne, les véhicules de tourisme neufs mis en circulation en Suisse en 2009 consomment 6,86 litres aux 100 kilomètres. Ce chiffre reflète une nette diminution de 3,9% par rapport à l'année précédente (7,14 litres/100 km en 2008). Les émissions moyennes de CO₂ des véhicules neufs ont baissé de 4,6% pour atteindre 167 grammes de CO₂ par kilomètre en 2009 (175 g/km en 2008). En outre, pour considérer les dernières avancées techniques, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a procédé à une nouvelle adaptation au 1^{er} juillet 2010 des catégories d'efficacité figurant sur l'étiquette Energie des véhicules neufs.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

INTERNATIONAL

Le Conseil fédéral élargit le mandat de négociation d'un accord sur l'énergie avec l'UE

La Suisse et l'UE négocient depuis 2007 un accord bilatéral dans le domaine de l'électricité. Le mandat suisse correspondant doit aujourd'hui être adapté et élargi sur la base des récents développements législatifs au sein de l'UE et notamment du troisième volet de mesures sur le marché intérieur de l'énergie. L'objectif consiste à obtenir un accord autonome et modulable, limité dans un premier temps à l'électricité et aux énergies renouvelables mais qui pourrait ensuite, dans le cadre de négociations ultérieures, inclure d'autres thèmes comme l'efficacité énergétique et les infrastructures énergétiques. Le Conseil fédéral a donné à la mi-mai son aval à la soumission du projet de révision du mandat de négociation aux cantons et aux commissions de politique extérieure du Parlement.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

RÉSEAU

Le DETEC institue le groupe stratégique «Réseaux et sécurité d'approvisionnement»

Des experts examinent les questions touchant au développement du réseau.

Début avril, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a institué le groupe stratégique «Réseaux et sécurité d'approvisionnement», un groupe d'experts chargé d'examiner les questions touchant au développement du réseau suisse de transport d'électricité. Ce groupe stratégique comprend des représentants des cantons, de la branche de l'électricité, des gros consommateurs d'électricité et des organisations environnementales. Il est placé sous la présidence de Ralph Lewin, ancien conseiller d'Etat de Bâle-Ville.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

STATISTIQUES

Consommation électrique en baisse de 2,1%

En 2009, la consommation d'électricité de la Suisse a baissé de 2,1%, pour s'établir à 57,5 milliards de kilowattheures (kWh). La production d'électricité des centrales indigènes a atteint 66,5 milliards de kWh, soit 0,7% de moins que l'année précédente. Avec 52,0 milliards de kWh importés et 54,2 milliards

exportés, l'excédent d'exportation est de 2,2 milliards de kWh, soit le double de 2008.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

RECHERCHE

Etude: davantage de bois à des fins énergétiques

Ces dernières années, la demande en bois en tant que matière première appelée à être transformée et en tant qu'agent énergétique n'a cessé de croître. Une étude financée conjointement par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) montre que les forêts suisses continueront de se renouveler pour fournir, à l'avenir, de grandes quantités de bois à usage énergétique. Cela vaut notamment pour les feuillus. On ignore toutefois si ce potentiel peut vraiment être utilisé.

Renseignements:

Lukas Gutzwiller,
section Politique énergétique OFEN,
lukas.gutzwiller@bfe.admin.ch

La Suisse adhère au partenariat international pour la recherche en géothermie profonde

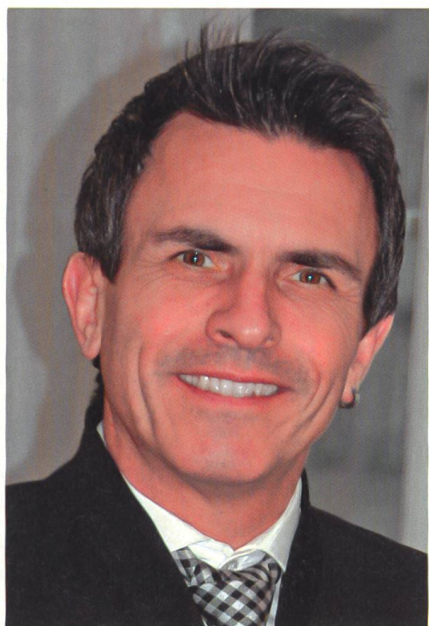
La Suisse adhère au partenariat international pour la technologie géothermique (International Partnership for Geothermal Technology IPGT). Le Conseil fédéral a décidé à la mi-avril de ratifier la charte correspondante. Pionnière en géothermie profonde, la Suisse renforce ainsi sa collaboration avec des pays non membres de l'UE ayant fait de la recherche en géothermie une priorité.

Renseignements:

Gunter Siddiqi,
responsable de la recherche et du développement dans le domaine de la géothermie à l'OFEN,
gunter.siddiqi@bfe.admin.ch

NOMINATION

Franz Schnider nouveau sous-directeur à l'OFEN



Depuis le 1^{er} juillet 2010, Franz Schnider est le nouveau sous-directeur et chef de la division Droit et sécurité de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Il succède à Werner Bühlmann qui a décidé de réduire son degré d'occupation en vue de son prochain départ à la retraite. Le domaine de compétence du nouveau chef de division comprend notamment les procédures d'autorisation générale pour les nouvelles centrales nucléaires, les procédures relatives au plan sectoriel pour la gestion des déchets radioactifs ainsi que les procédures d'autorisation pour les lignes à haute tension et la surveillance des barrages et des oléoducs et gazoducs à haute pression.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

Hans Wanner nouveau directeur de l'IFSN



Début avril, le Conseil de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a nommé Hans Wanner au poste du nouveau directeur de l'IFSN. Le directeur sortant, Ueli Schmockler, a annoncé au milieu de l'année 2009, son intention de faire valoir ses droits à la retraite pour raison d'âge. Le nouveau directeur, qui occupe actuellement la fonction de chef de la division «gestion des déchets», reprendra la direction de l'IFSN le 1^{er} septembre 2010.

Renseignements:

Toni Treier,
responsable de la communication IFSN,
anton.treier@ensi.ch

DÉCHETS RADIOACTIFS

Régions d'implantation définies et présentation de la méthode pour évaluer l'impact socio-économique

Dans le cadre de la procédure de sélection en cours, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a défini à la fin mai les régions d'implantation provisoires pour les dépôts de déchets radioactifs en couches géologiques profondes. Ces régions englobent les 202 communes qui sont ou qui pourraient être particulièrement concernées de par leurs propriétés géologiques, les constructions de surface des futurs dépôts en couches profondes ou leur proximité avec les régions directement concernées, ainsi que de par des propriétés complémentaires économiques, sociales ou liées à l'aménagement du territoire.

Les dépôts en couches géologiques profondes ont un impact économique, écologique et social sur la région d'implantation concernée. Cet impact doit être identifié en toute objectivité aussi rapidement que possible, afin d'éviter toute évolution défavorable et de prévoir d'éventuelles mesures de compensation, mais aussi de saisir les chances de développement favorable. C'est la raison pour laquelle l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) procèdera dès l'été 2011 à une étude d'impact socio-économique et écologique intercantonale dans toutes les régions d'implantation potentielles. La méthode a été présentée à la fin mai 2010.

Pour en savoir plus:

www.dechetsradioactifs.ch

Abonnements/Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10